

Fiche de lecture

Les échelles argumentatives de Ducrot

Ce livre en trois parties présente une réflexion sur l'argumentation. La structure des énoncés contient des indications sur le type de conclusions qu'ils peuvent servir. Le sens de nos paroles doit être vu comme un moyen pour orienter le discours de l'autre. La langue n'a pas comme but la représentation du monde mais l'argumentation selon Ducrot!

1^{ère} partie : expérience malencontreuse.

Tout d'abord, Ducrot expose une expérience où la linguistique et la psychologie se sont heurtées. Au cours d'un exposé sur l'argumentation, des étudiants sont interrogés si vous désirez un renseignement sur *La Comédie Humaine*, vous avez choix entre deux informateurs A et B. Les étudiants optèrent pour A « celui qui n'a pas lu tous les romans de Balzac » ; Pourtant « celui qui a lu quelques romans de Balzac » -B- est celui qui est orienté vers une conclusion positive ! Ducrot souligne ici une curiosité : A, pas optimiste « n'a pas tout lu » aboutit pourtant à une conclusion + optimiste ! Un bon linguiste aurait choisi B car on n'a aucune raison de penser qu'A soit lecteur de Balzac !

Le malencontreux résultat de l'expérience tient au fait que les étudiants ne se sont pas fondés sur les énoncés, mais **sur les conclusions que l'on peut tirer des énoncés**. Mais pour Ducrot, il est impossible de dissocier énoncé et énonciation, ou sémantique et pragmatique.

La théorie des échelles argumentatives est destinée à appuyer ce refus de cette dichotomie en montrant que le sens d'**un énoncé ne peut se décrire sans une référence à certaines intentions d'énonciation**. « Le dire est inscrit dans le dit ! » Le test n'atteint pas la théorie mais les conclusions que l'on peut tirer des énoncés. La théorie concerne la façon dont on peut employer l'énoncé dans un discours argumentatif. Le raisonnement relève de la logique et l'argumentation du discours ! Les sujets interrogés ont raisonné sur les énoncés et sur les conséquences représentées par l'énoncé A. **Dans la théorie argumentative, le sens d'un énoncé contient une allusion à son éventuelle continuation. Tous les énoncés se donnent à lire comme un type déterminé de conclusion.**

- **2^{ème} partie : les échelles (pages 15-47)**

Les thèses de Ducrot s'inscrivent dans cette ligne : beaucoup d'actes d'énonciation ont une fonction argumentative. C'est son 1^{er} exemple d'échelle argumentative absolue.

- **1^{er} exemple : les marques de la fonction argumentative.**

Beaucoup d'actes d'énonciation ont une fonction argumentative : des morphèmes comme « même ou presque » servent à donner une orientation argumentative aux énoncés ou encore « **Puisque, si parce que** » qui donnent une orientation argumentative à l'énoncé (acte illocutoire d'argumentaire dans la terminologie d'Austin). L'adverbe «**même**» témoigne que l'utilisation argumentative de la langue est inscrite en elle ! Les propriétés caractéristiques de « même » sont utilisées pour généraliser cette idée : **presque a un comportement opposé à celui de « à peine »** :

« **Il était presque en retard** » = il ne s'est pas pressé ! Mais je peux conclure qu'il était à l'heure ! (**Indice de négligence.**)

«**Il était à peine en retard** » (**indice de bonne volonté, ironie mise de côté !**)

En conclusion, certains morphèmes ont des orientations argumentatives inverses de celles que laissent prévoir leur réalité.

- **2nd exemple : les adjectifs marquant la température.**

Un autre exemple d'échelle argumentative absolue est fourni par la température : frais/froid/glacial/// Assez chaud/chaud/brûlant. (Page 22) Une échelle de la chaleur/ une échelle du froid.

-aucune possibilité logique d'avoir une même conclusion pour deux termes d'échelles différentes.- deux phrases empruntées à deux échelles différentes ne peuvent pas parvenir à la même démo : pour se justifier de ne pas s'occuper d'une affaire, on dira qu'on est peu inquiet mais pas que l'on est un peu inquiet ! (page 24)

Impossibilité argumentative d'accréditer deux conclusions provenant de deux échelles opposées.

- page 25 Même orientations argumentatives ! « **peu bu ou un peu bu** » légitime suspicion mais témoignage allant dans le même sens !

- la négation explicite inverse les échelles pages 27-39 Chaud = pas froid (15°)

Pas chaud = froid (-5°)

Idem pour les morphèmes non directement négatifs (présupposés) exemple développé « **pas encore à moitié vide** »

« Pas plus qu'à moitié vide » (75 à 100 litres)– « plus qu'à moitié vide » (- de 50 litres).

Cette négation du métalangage « seulement ou encore » a des propriétés analogues à celle de la négation : inversion argumentative.

3-témoignages divergents ? page 25 deux témoins interrogés à propos d'une conduite en état d'ivresse disent : « l'accusé a peu bu » - « l'accusé n'a même pas bu du tout ».

-au chapitre 7 de *Dire et ne pas dire Ducrot* analyse l'opposition de « peu et un peu »

4-dernier exemple :

Échelle bouteille pleine/vide. Réalité objective identique mais conclusion différente !

La négation : pages 27-39

Notre postulat est que la négation explicite inverse les échelles. Par exemple : Chaud = pas froid (15°) et pas chaud = froid (-5°). Idem pour les morphèmes non directement négatifs (présupposés), les exemples développés sont : « pas encore à moitié vide », « Pas plus qu'à moitié vide (75 à 100 litres) – plus qu'à moitié vide (- de 50 litres). » Cette négation du métalangage « seulement ou encore » a des propriétés analogues à celle de la négation : **inversion argumentative**.

• 3^{ème} partie : l'implication (pages 47 -68)

Autre phénomène syntactico-sémantique : les conditions générales qui doivent être réalisées pour qu'une expression soit interprétée de façon explicative.

1 - « Est-ce que B si A ? » est implicatif lorsque A est favorable à B (composant rhétorique). Les mécanismes rhétoriques mettent en œuvre une caractérisation argumentative des énoncés.

« *Prendras-tu ta voiture si la route est bonne ?* »

2 – « *Prendras-tu ta voiture s'il y a du verglas ?* » : « si = même si ! » est **concessif**.

Dans l'affirmation, **interprétation concessive impossible** : « je prendrai ma voiture s'il y a du verglas !!!! » Elle exige une formule B même si A ! Présupposé que A est un obstacle à B, un argument en faveur de non B. Selon les contextes le si, en phrase interrogative, peut se comprendre : concessif ou implicatif ! En affirmative, l'interprétation implicative est nécessaire ! Ex : *est-ce que Pierre prendra la voiture si la route est bonne ?*

1 - *Non même si la route est bonne, Pierre viendra en train.* Cet interlocuteur contredit le 1^{er} mais il reste dans la perspective (non polémique) = pas de rupture dans le discours !

2 – « Mais non, surtout si la route est bonne, il viendra en train ! » La conjonction adversative prouve le caractère polémique.

Antécédents : La route est bonne/ Jacques vient (B) La venue est Jacques est-elle un obstacle à celle de Pierre ?

Conséquences : Pierre prend sa voiture/ Pierre vient(A) ➔ **Incompatibilité des énoncés** : A si B et A même si B. Conclusion : invariant argumentatif (accord fondamental) sous-jacent invariable au 1^{er}/ absent du 2nd.

Implication de A à B - Description argumentative de l'implication et de la concession : même si A, non B = A est un argument pour non non B donc A est un argument pour B.

- **Dernier argument illustrant la thèse d'implication** : pages 51.

Relations condition nécessaire/suffisante !

B si A sous-entend A implique B (loi rhétorique d'exhaustivité)

B restreint à la venue d'A = A nécessaire à B ! **Affirmation restreinte, modalisée.**

Description argumentative de l'implication : A implique B = A est un argument décisif en faveur de B. Avec la loi d'inversion argumentative, non A est un argument pour NON B !

(Sous-entendu implicite A favorable à B)

« Si tu travailles mal tu resteras à la maison. » laissant entendre l'implication réciproque !

Caractère paradoxal de la négation de ce caractère réciproque ! (loi d'exhaustivité)

La coexistence NON A – B devient paradoxale sauf « Mais même si non A, B. »

La concessive pour nier une implication réciproque : « Si tu viens je reste, mais même si tu ne viens pas, je reste aussi »

2nde thèse page 55 – force argumentative d'une implication et celle des propositions.

L'inversion argumentative des couples de verbes (Il faut/il suffit ou se contenter/exiger, il est permis/il est interdit) qui marque une implication en sens inverse un renversement argumentatif!

- énoncé A enchâssé dans les contextes d'ouverture (possible, probable) ou de fermeture (pas nécessaire.. interdit) trait sémantique commun : argumenter pour A ou contre A !

-dernière conséquence de la description argumentative de l'implication : **page 60.**

Signification linguistique « au moins quelques » modifiée par le composant rhétorique en vertu de la loi d'exhaustivité ; d'où le sens (interprétation rhétorique) : « seulement quelques livres ». On est amené à choisir une interprétation parmi la valeur inférentielle (ensemble des énoncés que l'on peut déduire).

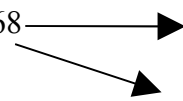
P1 Le sémanticien doit rendre compte des conditions de vérité et de la valeur inférentielle.

P2 La valeur inférentielle des énoncés est une conséquence de leurs conditions de vérité.

P 3 Postulat : les énoncés implicatifs ont des conditions de vérité. NON

Postulats P 2 et P 3 refusés mais p1 accepté, est-ce compatible ? (page 64)

Cette interrogation demeure sans réponse.

Description argumentative : page 68  loi d'exhaustivité « qlq = qlq seulement »
qlq » Lois argumentatives « qlq = au moins
qlq »

Valeur inférentielle des énoncés implicatifs.

Bibliographie :

- subjectivité dans le langage (Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, 1966)
- « Quelques = au moins quelques ou quelques seulement » p. 134 *Dire et ne pas dire*
- -au chapitre 7 de *Dire et ne pas dire Ducrot* analyse l'opposition de « peu et un peu »